Le Tour du Lac

Bulletin municipal de Ville de Lac-Saint-Joseph

Vol. 9, No 3 ▪ Juin / Juillet 2016

Peinture de Mme Nancy Robert pour les 60 ans de son mari Jean Avard décédé l'été dernier dans un accident de vélo sur le Chemin Thomas-Maher.

MOT DU MAIRE

Chers concitoyens, concitoyennes,

À l'aube de l'été 2016 où la chaleur se fait toujours attendre, le maire, les conseillers et tous les membres des comités vous informent des orientations politiques de la Ville et des échéanciers à respecter pour la mise en application des décision du Conseil de ville.

Les principaux projets en cours de réalisation ont déjà été l'objet de présentation dans les dernières éditions de notre journal:

La revégétalisation des rives est pratiquement terminée et des actions concrètes seront prises au cours du mois de juillet 2016. Les derniers certificats de conformité seront délivrés avant le 30 juin 2016.

Le projet d'infrastructures soit la construction d'un centre municipal multifonctionnel progresse conformément à l'échéancier prévu par le comité sur les infrastructures. Une première réunion de consultation publique a eu lieu le 21 mars 2016 et une seconde consultation, en présence de l'architecte retenu, aura lieu **le 6 juin 2016 à 19h30, au Club Nautique St-Louis,** tel que mentionné à l'avis que vous avez reçu il y a quelques jours. M. Clément Gignac, président du Comité vous présentera son compte rendu sur le sujet dans sa chronique.

Le dossier de la construction d'une caserne satellite sur le chemin Thomas-Maher est complété et la construction sera réalisée en 2017.

La protection de la qualité de l'eau du lac: Ce dossier prendra une autre voie pour la protection de la qualité de l'eau et l'environnement du lac. Les comités d'étude sur l'environnement et d'urbanisme devront présenter au Conseil de ville des projets pour la protection du lac soit l'eau, les rives et l'environnement. L'environnement doit être protégé par règlement pour éviter l'érosion et le cumul des sédiments dans le lac et contrôler le phénomène de l'herbiage et des cyanobactéries (algues bleues).

Le Comité d'urbanisme et l'inspectrice municipale devront réviser nos règlements sur la canalisation des eaux de surface et souterraines, des sources, le remblai et le déblai en plus de la protection du couvert forestier des lots visés au Règlement de zonage.

Le personnel de la ville reçoit en cours d'année, diverses formations pour demeurer informé des nouvelles lois, des nouvelles technologies qui permettent à la Ville de rencontrer les exigences gouvernementales. La formation permet à la directrice générale d'être informée et de participer aux programmes gouvernementaux de subventions pour les infrastructures et autres, puis à l'inspectrice de suivre le développement en toutes matières relatives à l'urbanisme et les obligations auxquelles la Ville doit faire face.

Depuis avril 2016, le ***Tour du Lac*** traite l'information régionale dans la section MRC Express. Je vous invite à donner votre opinion sur le blogue de la MRC de la Jacques-Cartier sur tout sujet d'ordre local ou régional, un suivi nous sera transmis pour améliorer notre administration.

En matière de communications, le site web de la municipalité est actuellement en construction pour plus d'efficience et devrait être disponible dans quelques semaines. Le site web du Club Nautique St-Louis est disponible pour tous les intéressés et vos commentaires sont toujours appréciés.

En matière de sécurité nautique et terrestre, beaucoup de travail a déjà été accompli. Nous vous demandons de respecter les corridors de navigation indiqués par les bouées installées l'an dernier. Cette année une carte du lac situant les boies de circulation nautique et la réglementation nautique sera distribuées dans les points de mise à l'eau soit Club Nautique St-Louis, Plage du Lac et Station touristique Duchesnay.

Comme à l'habitude les mots de chaque conseiller responsable de l'évolution des dossiers permanents, de la directrice générale et de l'inspectrice municipale sont disponibles ci-après.

Je tiens à féliciter M. René Roy pour sa nomination au poste de Commodore du Club Nautique St-Louis pour 2016. Mes meilleurs vœux l'accompagnent dans la réalisation de son mandat. Merci au nom de toute la communauté.

Je me joins à tous les membres du Comité sur l'environnement pour remercier M. O,Donnell Bédard pour son expertise et le travail bénévole qu'il a apporté à ce Comité. Bonne retraite!

Sous la rubrique Prudence: au Lac-Saint-Joseph nous respectons tous les usagers de la route champêtre. Une voie de circulation terrestre ou nautique se partage dans le respect des autres usagers.

AVIS: Il est très important de respecter l'emprise du chemin Thomas-Maher puisque cet espace peut être occupé en tout temps par la Ville. Il est tout aussi important de ne pas placer les gros objets (monstres) dont vous voulez vous départir, un mois à l'avance, par respect pour les usagers de la route. La cueillette se fera le 20 juin. Vous pourrez les placer à compter du dimanche 19 juin 2016.

Enfin je vous souhaite à tous un Bon Été.

Michel Croteau, Maire

Venez danser le ZUMBA avec Jacinthe Lacroix, formée au *Studio de danse Mirage.*

524 Ch.Thomas-Maher
Lac St-Joseph
418-456-3491
jacinthelacroix@me.com

Le ZUMBA est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'AÉROBIE et de DANSES LATINES, le tout sur de la MUSIQUE DU MONDE.

NOUVEAU

Ajout de 30 minutes d'EXERCICES DE MUSCULATION pour les intéressé(es)

ZUMBA À LA PLAGE
par beau temps!

NOUVEL HORAIRE**
Les Lundi, Mercredi et Vendredi
Coût :10$/ séance par personne
9h30 à 11h00

Apportez vos espadrilles, vos poids et votre tapis!

ON VOUS ATTEND!!!

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS

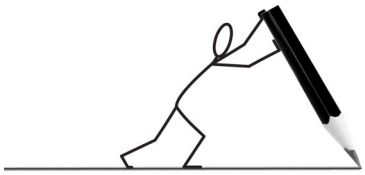

Voici un résumé des résolutions qui ont été adoptées au cours des derniers mois:

Résolution 017-2016

Autorisation à l'organisation du Défi Pierre Lavoie d'emprunter le chemin Thomas-Maher pour faire le tour du lac puisqu'ils seront escortés par la Sûreté du Québec et qu'il y aura de la sécurité.

Résolution 025-2016

Nomination de M. Luc Mailloux comme membre du Comité consultatif en Environnement.

Résolution 032-2016

Résolution pour procéder à la modification de l'adresse de la Cour municipale de Lac-Beauport afin d'indiquer la nouvelle adresse soit le 46, chemin du Village, Lac-Beauport (Québec) G3B 1R2.

Résolution 033-2016

Motion de félicitations pour les membres du CCE. Ce sont des bénévoles très impliqués et très compétents qui travaillent fort pour protéger notre environnement

Résolution 034-2016

Résolution accordant mandat à la firme La Rivière-aux-Pommes Design de refondre le site web de la ville pour un montant de 5 000 $ et autorisant la directrice générale à signer le contrat avec cette firme.

Résolution 035-2016

Résolution accordant mandat à la firme BFH pour préparer des plans et estimés des coûts pour le projet de centre multi-fonctionnel et hôtel de ville.

Résolution 036-2016

Résolution accordant mandat à Entretien J.P. Boucher inc. pour l'entretien des terrains du Club Nautique St-Louis et divers autres travaux connexes.

Résolution 037-2016

Résolution autorisant l'achat d'une remise telle que décrite à la soumission de Les Cabanons modernes au montant de 3 650 $ plus taxes pour placer sur le terrain adjacent au Club Nautique St-Louis.

Résolution 038-2016

Résolution accordant mandat à la firme Entreprises Gonet B.G. inc. pour le lignage et le marquage du Chemin Thomas-Maher et ce avant le 10 juin 2016, au coût de 8 415,20 $ plus taxes.

Résolution 039-2016

Avis de motion du Règlement no 2016-244 modifiant le règlement no 09-203 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1é

Résolution 040-2016

Résolution accordant mandat à M. Nicolas Gosselin pour effectuer l'élagage des arbres dont les branches nuisent sur le chemin Thomas-Maher.

Résolution 047-2016

Résolution autorisant l'achat d'un quatuor de golf pour le Tournoi du Maire de Ste-Catherine au profit de la Fondation de la Clinique médicale Ste-Catherine.

Résolution 048-2016

Résolution accordant une dérogation mineure pour une plateforme pour le 852, chemin Thomas-Maher.

Vivian Viviers, directrice générale

MOT DE CLAUDE LESSARD

Conseiller
District #4

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Lors de la réunion tenue le 16 mai dernier, le Conseil municipal entérinait la réalisation de trois projets d'études en environnement au montant de 13 270 $ plus taxes. À cet effet, la Corporation du Bassin versant de al Jacques-Cartier (CBJC) réalisera celles-ci au cours de la période estivale.

Les projets d'études se définissent comme suit:

1) **Poursuite des analyses de la qualité de l'eau du Lac-Saint-Joseph** qui s'échelonnera de mai à octobre afin d'inclure le brassage des eaux au printemps et à l'automne. Les trois villes riveraines soit Ville de Lac-Saint-Joseph, Fossambault-sur-le-Lac et Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier participeront financièrement à la réalisation de ce projet.

2) **Inventaire des plantes aquatiques** le long du rivage de Ville de Lac-Saint-Joseph. Une fiche technique sera complétée pour chaque catégorie d'herbiers décrivant les espèces présentes, la diversité et l'étendue. Une cartographie des herbiers aquatiques ainsi qu'une analyse statistique des résultats seront fournies.

3) **Caractérisation de l'état général des fossés** sur le territoire de la ville. Celle-ci permettra d'identifier les zones qui contribuent fortement à l'apport de sédiments au lac, de géoréférencier les principales problématiques telles que:
   - l'érosion des talus;
   - le ravinement des pentes;
   - l'obstruction à l'écoulement;
   - le sol à nu;
   - les plantes envahissantes;
   - pente de fossés à débit élevé;
   - sources de contaminants (déchets);

et de proposer des mesures correctives aux problématiques observées. Le résultat de ces études nous aidera à planifier nos interventions en environnement dans le cadre d'un plan triennal.

D'autre part, je désire souligner l'excellent travail de Mme Sarah Lefebvre, membre du CCE qui procédé en collaboration avec Mme Michelle Tellier, une concitoyenne, à la conception d'un Quiz sur les règles de conduite à la navigation sur le lac ainsi qu'une carte du lac illustrant les différents types de bouées à respecter et dont nous vous joignons copie à l'intérieur du présent journal.

En terminant, je désire m'adresser aux propriétaires de Wakeboat. Saviez-vous que les vagues des Wakeboat sont l'élément le plus destructeur pour les bandes riveraines. Avons-nous le moyen de perdre nos plages ? Poser la question, c'est y répondre. Afin d'atténuer cette érosion agressive des rives, il est fortement recommandé de circuler en tout temps à 300 mètres de la rive.

Merci de votre compréhension et bon été à tous!

Claude Lessard, Conseiller, responsable de l'environnement.

Gagnon Sénéchal Coulombe Inc.
HUISSIERS DE JUSTICE
Depuis 1966
Alain Coulombe
Huissier de justice
Président
800, boul. des Capucins
Québec (Québec) G1J 3R8
www.gschuis.com
Tél.: 418 648-1717
Téléc.: 418 522-9911
1 800 463-6267
acoulombe@gschuis.com

Nicolas Gosselin
Arboriculteur et élagueur diplômé
• Élagage et émondage
• Abattage
• Taille de haie
• Fertilisation
tél.: 418-875-0176
cell.: 418-559-5690
Estimation gratuite

Conseillère
District #1

ENTREVUE DE MME SYVIANE CLOUTIER

154-154A Thomas-Maher

Michèle Lavoie, Claude Lavoie et Hélène Villeneuve

À mon arrivée sur place pour ma petite entrevue, je suis surprise par le fait qu'il y a deux adresses qui portent le # 154. Il y a des voitures partout, des jeunes femmes qui discutent, des petits-enfants et des chiens. Une chose est certaine, il y a de l'activité dans le coin !

Mme Marie-Marthe Lessard, la mère de Michèle et Claude Lavoie, vient tout de suite se présenter. Elle est énergique et déjà prête à partager ses souvenirs du Lac Saint-Joseph avec moi. Le 14 juin prochain, elle aura 90 ans alors des souvenirs du Lac, elle en a !!

Mme Lessard me parle tout de suite de son père, Théofred Lessard qui était professeur d'école à Saint-François d'Assise en plus d'être mesureur de bois pour Brown Corporation inc. En 1936, M. Lessard achète deux terrains et demi de Thomas Maher. Il s'agit de terres non défrichées et accessibles seulement par le lac puisque la route ne s'y rend pas. Le train laissait les passagers à Duchesnay et ceux-ci prenaient une chaloupe ou un canot pour se rendre sur leurs terres. En 1939, avec l'aide de ses fils, Théofred Lessard défriche tranquillement sa terre et y place une tente cette année-là.

Plus haut que ce terrain, à peu près où se trouve aujourd'hui le côté nord de Thomas-Maher, il y avait des fours à bois qui appartenaient à M. Thomas Maher et dans lesquels était fabriqué du charbon qui était ensuite expédié pour les efforts de la guerre (1939-45). C'est donc en 1940 que la route s'est finalement rendue dans ce secteur et que M. Lessard a construit son chalet.

Théofred Lessard, sa femme et ses 3 enfants habitaient à St-François d'Assise et passaient leurs étés au lac. Il n'y avait pas beaucoup de résidents autour du lac au début des années 40.

Un jour d'été en 1946, Marie-Marthe se fait bronzer sur le quai de son chalet quand un jeune homme en visite chez les voisins, fait une approche en canot. Il s'agit de Jacques Lavoie qu'elle fréquentera jusqu'à leur mariage en 1950. Pendant les quatre étés avant leur mariage, Marie-Marthe me raconte qu'ils remontaient la Rivière-aux-Pins en canot de toile jusqu'à une petite plage où ils allaient « se bécoter » puisqu'à cette époque « on ne pouvait rien faire de plus avant le mariage » !!!

Elle me raconte aussi avoir escorté Jacques Amyot en canot de toile alors que ce dernier nageait le tour complet du Lac Saint-Joseph pour se pratiquer. Par la suite, on se souviendra que M. Amyot fut le premier homme à réussir la traversée du Lac Saint-Jean en 1955.

De l'union entre Marie-Marthe et Jacques Lavoie sont nés Odette (aujourd'hui décédée), Claude, Sylvie et Michèle. Les quatre enfants ont toujours fréquenté le Club Nautique, inauguré le 26 juin 1951 en présence de leur grand père Théofred. D'ailleurs, ce dernier a aussi inauguré la chapelle du Lac Saint-Joseph pour laquelle il était le bedeau en plus d'être le premier secrétaire-trésorier de la ville et cela pendant 25 ans.

En 1977, Marie-Marthe, maintenant veuve depuis 3 ans, décide de racheter le chalet de son père, Théofred. Elle continue la tradition de venir passer les étés en famille au Lac. En plus d'élever ses enfants, elle est commissaire d'école de 1972 à 1976. Elle aimait bien pratiquer le badminton, la natation, le ski nautique, le voilier et le scrabble. Elle m'invite d'ailleurs à jouer une partie avec elle mais je refuse poliment craignant de me faire ridiculiser !!! Mme Lessard me raconte qu'elle a beaucoup voyagé, qu'entre 1982 et 1997, elle habitait en Floride l'hiver et l'été au lac.

Bien que deux de ses enfants, Michèle et Claude, aient racheté le chalet, elle continue encore aujourd'hui à venir au lac toutes les fin-de-semaines pour y voir ses enfants, petits-enfants et arrières petits- enfants.

Donc, en 1997, le chalet est déplacé vers l'arrière du terrain et Claude et sa femme Hélène Villeneuve s'y installent deux ans plus tard. Michèle et son mari, Denis Savard, se construisent une nouvelle résidence la même année, exactement où se trouvait le chalet à l'origine. Ils y demeurent aussi hiver comme été avec leurs deux filles Joëlle et Pamela.

Denis Savard (décédé l'an dernier) a été le fondateur-actionnaire de la compagnie MICA en 1986 et Michèle en a été la directrice générale et actionnaire de 1987 à 2010. Michèle a donné beaucoup de son temps au club nautique en y étant secrétaire-trésorière, directrice à la programmation et finalement Commodore en 1999. Plusieurs résidents se souviendront de l'implication de Michèle dans l'association pour la protection du lac, l'APPEL. Depuis quatre ans, Michèle occupe différents postes au sein du club de golf du Lac Saint-Joseph. Elle en est actuellement la Directrice du marketing au sein du Conseil d'Administration.

Michèle faisait de la planche à voile et du voilier avec Denis. En famille, ils faisaient du ski au Mont Ste-Anne où ils possédaient un condo. Ils ont aussi fait beaucoup de motoneige et d'ailleurs Michèle a encore la sienne…mais ne s'en sert plus vraiment puisqu'elle est en Floride l'hiver à jouer au golf.

Claude Lavoie est maintenant retraité de la CSN où il y était conseiller syndical. Il adore les voyages, la chasse et la pêche. Il me raconte avoir attrapé plusieurs truites grises dans le lac Saint-Joseph dont la longueur était entre 35-40 pouces… pas de photo à l'appui ! Outre le ski nautique, la natation et la motoneige, Claude a fait plusieurs compétitions de kayak contre les clubs du lac Sergent et Lac Beauport.

En quittant, je comprends pourquoi il y a tant d'action à ces deux adresses. Je viens de rencontrer quatre générations de la famille Lessard-Lavoie. Il y a deux maisons mais en fait, Marie-Marthe, Michèle, Claude, Hélène, Joëlle, Pamela, les deux enfants à Joëlle, les amies de Pamela et les deux chiens sont tous ensemble dans ce bel endroit, que Michèle aime qualifier de « commune »… avec vue sur le lac. Leurs plans futurs… Ils veulent tous demeurer au lac le plus longtemps possible.

Sylviane Cloutier, *Conseillère, responsable des communications.*

DÉJEUNER DE L'ÉVÊQUE LE 24 JUILLET 2016

Chers paroissiens,

Comme nous vous l'indiquions dans le journal d'avril dernier, le père Jean-Claude Lafleur a accepté de venir célébrer la messe du dimanche à la Chapelle St-Louis à compter du **dimanche 26 juin 2016 à 9h30** et ce, jusqu'au 4 septembre 2016 inclusivement.

Mme Viviers a communiqué avec Mgr Denis Grondin qui a confirmé sa présence **pour la messe du 24 juillet prochain**. Cette célébration sera suivie du déjeuner annuel à la Chapelle auquel vous êtes tous conviés.

Si vous désiriez qu'une messe soit célébrée durant l'été à la Chapelle pour un parent, un ami, une intention spéciale ou offrir une messe lors d'un décès, vous pouvez réserver une date et/ou vous procurer des cartes auprès de Mme Vivian Viviers, au bureau de la Ville au coût de 15,00 $

Au plaisir de vous revoir cet été !

L'équipe de la Chapelle: Mme Jeannine Boily

Mme Huguette Trottier

M. Daniel Audet

ENTRETIEN J.P. BOUCHER INC.

EXPERIENCE 20 ANS EXPERIENCE

- NETTOYAGE PRINTANIER
- TONTE DE PELOUSE
- RAMASSAGE DE FEUILLES
- TRAVAUX DIVERS

418-875-2195

Au Lac-Saint-Joseph, votre garantie de satisfaction!

MOT DE JACQUES TESSIER

Conseiller
District #2

Chers concitoyens,

Pour répondre à certains de vos questionnements, j'ai préparé quelques statistiques concernant la population et les valeurs des résidences de notre Ville.

	2012	2016
Population résidents (Statistiques Canada)	247	249
Propriétaires ayant leur adresse permanente au lac	30 %	30 %
Propriétaires ayant leur adresse permanente en ville	70 %	70 %
Propriétés accessibles à l'année	73 %	73%
Propriétés non accessibles une partie de l'année	27 %	27%
Résidents permanents (qui résident au lac à l'année)	25%	27%
Villégiateurs (au lac durant les vacances et fins de semaine)	75 %	73%
Valeur des bâtiments: **(0 $ terrains non construits)** **Moins de 200 000 $** **200 000 $ à 500 000 $** **Plus de 500 000 $**		 15% 42% 29% 14%
Ces chiffres représentent un ordre de grandeur au meilleur de ma connaissance.		

Les citoyens ont souvent l'impression qu'il n'y a pratiquement personne au lac durant l'hiver. C'est vrai qu'il y en a plusieurs qui partent pour le Sud pour quelques mois mais qui reviennent à quelques reprises. De plus en plus de nouveaux acheteurs s'installent au lac avec leur petite famille et y résident en permanence. La mentalité change.

Bon été à tous et soyez prudents tant sur la route que sur l'eau.

Jacques Tessier, Conseiller district no 2.

CNSL Conseiller *District #3*

MOT DE DIANE GUÉRARD

Bonjour chers citoyens(nes)

L'été c'est toujours magique au Lac-Saint-Joseph… Le soleil, le lac, les vacances, les loisirs et surtout le Club Nautique St-Louis.

Vous recevrez sous peu le Calendrier du Club. Élaboré par Mme Marie-Andrée Bougie, membre du Conseil d'administration, il renferme une multitude de renseignements dont plusieurs activités dédiées à l'ensemble de la famille. Nous vous invitons à le consulter régulièrement afin de ne rien manquer… On vous rappelle qu'il est toujours possible d'inscrire votre enfant à la semaine ou à la journée. Pour ce faire, voici l'adresse du site web du Club.

www.clubnautiquestlouis.com

Le Club nautique est un lieu de rassemblement que ce soit durant le jour pour les activités dédiées aux jeunes ou encore pour les adultes lors du cocktail d'ouverture, du souper des résidents, des 6 à 8, du jitney etc.

Certes les temps ont changé… Mais depuis l'ouverture du Club il y a maintenant plus de 60 ans, ce sont toujours des équipes de bénévoles accompagné par la Ville qui se sont succédées afin de s'assurer de faire vivre ce lieu exceptionnel… Vous êtes donc conviés à participer en grand nombre à chacune des activités proposées au tableau ci-dessous.

Encore cette année, lors des 6 à 8, nous aurons de nouveaux fournisseurs, notre objectif étant de vous offrir un vendredi relaxe sans avoir à préparer le souper et ce tout en côtoyant voisins et amis. Au dernier 6 à 8 du 12 août, Patrick Savard accompagné de son band Synopsis se produiront pour le plaisir de tous.

Rappelons que pour toutes les activités en soirée un service de bar est toujours disponible mais vous pouvez toujours apporter votre vin.

N'hésitez pas, parents et amis sont également les bienvenus.

Bon été et au plaisir de vous rencontrer.

Diane Guérard

Conseillère district 3

Responsable du Club Nautique

Calendrier des activités

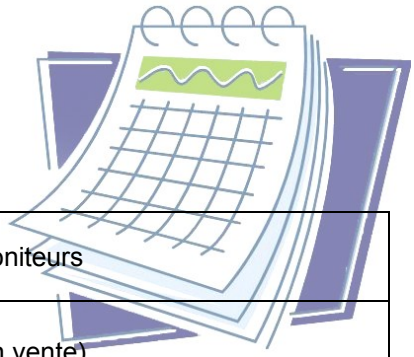

Samedi 25 juin - 17h00	Cocktail d'ouverture avec présentation de l'équipe des moniteurs
Samedi 2 juillet - 18h00	Souper des résidents (Dès fin mai les billets seront mis en vente)
Vendredi 8 juillet	6 à 8 (La Shop Cuisine de rue)
Vendredi 15 juillet	6 à 8 (Brynd Smoked Meat et Sushi Nagano)
Vendredi 22 juillet	6 à 8 (Saucisses et autres avec La Vieille Boucherie)
Vendredi 29 juillet	6 à 8 (Nourcy Camion de rue)
Vendredi 5 août	6 à 8 (Brynd Smoked Meat et Sushi Nagano)
Vendredi 12 août	Dernier 6 à 8 (La Shop Cuisine de rue) **Accompagné de son Band Synopsis, Patrick Savard se produira pour le plaisir de tous**
Vendredi 19 août	Épluchette de Blé d'inde et spectacle de clôture du Club Nautique

CLUB NAUTIQUE ST-LOUIS
360, Chemin Thomas-Maher
Lac-Saint-Joseph, Québec

CNSL

ENVIRONNEMENT PROTÉGÉRAI

SOUPER DES RÉSIDENTS

Samedi, le 2 juillet 2016 à 18h00
au Club Nautique Saint-Louis

Cocktail, souper et soirée. Apportez votre vin.

60$ / personne

000

HOMMAGE AU ROCK CLASSIQUE

avec

SYNOPSIS

Jeudi 12 mai 2016, 20 h.

Microbrasserie Les Maltcommodes

3333, rue du Carrefour, Québec

ENTRÉE GRATUITE

PLUS DE 1 M$ RETOURNÉS AUX MEMBRES ET À LA COLLECTIVITÉ EN 2015
Parce qu'être membre Desjardins, c'est aussi soutenir des initiatives qui dynamisent votre milieu. Grâce à vous, de nombreux projets verront le jour cette année.
MERCI ! ENSEMBLE, NOUS FAISONS UNE DIFFÉRENCE
Découvrez des projets dans votre région :
desjardins.com/ensemble
418 337-2218 ou
1 877 250-2218
Suivez nous sur
Desjardins
Caisse populaire de Saint-Raymond–Sainte-Catherine
Coopérer pour créer l'avenir

MOT DE CLAUDE TESSIER

Mesdames, Messieurs,

Enfin le beau temps est arrivé ! Nous sommes tous occupés à nettoyer nos terrains, planter nos fleurs, faire le ménage de nos plates-bandes et nous préparer pour passer un superbe été dans ce site enchanteur.

Toutefois, il ne faudrait pas oublier de respecter la réglementation en ce qui concerne l'utilisation des produits contenant des pesticides, engrais et fertilisants sur le territoire de Ville de Lac-Saint-Joseph. Je vous réfère ici à certains articles du règlement:

« Article 5 <u>Interdiction d'épandage</u>

5.1 Il est interdit à tout utilisateur de procéder à l'épandage d'engrais, de pesticides, de fertilisants et de tout produit aux mêmes fins sur toute pelouse, les arbres et les arbustes, les fleurs (rocailles, plates-bandes, jardins et potagers) dans la zone de protection du lac et des cours d'eau.

5.2 Il est aussi interdit à tout utilisateur de procéder à l'épandage liquide ou granulaire, d'engrais chimiques ou organiques et de pesticides sur toute surface gazonnée.

Malgré les paragraphes précédents, un épandage de pesticides pourra être autorisé à l'extérieur de la zone de protection du lac dans le cas d'infection mettant en péril la santé des végétaux et des citoyens, et ce, à la condition d'obtenir un certificat d'autorisation de la Ville suite à l'identification du problème. Toutefois, en cas de doute, l'inspecteur municipal pourra exiger l'avis d'un expert démontrant la nécessité de l'épandage, et ce, aux frais du citoyen.

Article 8 <u>Dispositions pénales</u>

Quiconque contrevient à une disposition de ce règlement, tolère ou permet une telle contravention, commet une infraction qui rend le contrevenant, qu'il soit une personne physique ou morale, passible en plus des frais, de l'amende suivante:

Pour une première infraction, un minimum de CINQ CENTS DOLLARS (500$) et un maximum de MILLE DOLLARS (1000$);

Pour une récidive, un minimum de MILLE DOLLARS (1000$) ET UN MAXIMUM de deux mille dollars (2000$).

Si l'infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte et la pénalité prescrite pour cette infraction peut être imposée pour chaque jour où l'infraction se poursuit.

Le paiement d'une amende imposée en raison d'une infraction ne libère pas la personne en cause de l'obligation de se conformer au présent règlement. »

Le Conseil municipal fait de l'environnement une priorité et c'est pourquoi il a adopté un tel règlement afin d'empêcher la contamination des eaux des criques, rivières, étangs, lacs ou cours d'eau municipaux compris dans le territoire de la municipalité. En effet, de nombreuses études démontrent que la fertilisation des terrains contribue à l'augmentation de la concentration de phosphore dans les lacs et cours d'eau, ce qui contribue à la formation d'algues dans les cours d'eau.

Tous se souviendront des épisodes de cyanobactéries durant l'été et l'automne 2006 et grâce à la collaboration de chacun d'entre vous, nous avons pu améliorer la qualité de l'eau du lac et il est important de prendre les mesures nécessaires pour le protéger. Un lac en santé donne une valeur accrue à vos propriétés.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de très belles vacances et un été 2016 de chaleur, de beau temps et de belles rencontres entre amis.

Claude Tessier

Président du Comité consultatif d'Urbanisme

Ville de
Lac-Saint-Joseph
ENVIRONNEMENT PROTÉGERAI
MAi
MOIS DE L'ARBRE ET DES FÔRETS
mffp.gouv.qc.ca/forets/maf
Samedi le 4 juin
Venez chercher vos arbres au 1048 Thomas-Maher.
Possibilité de réserver vos arbres en cas d'absence
418-875-3355
Conseil de l'industrie forestière du Québec
Les associations forestières régionales du Québec
Fédération québécoise des coopératives forestières
Les Clubs 4-H du Québec inc.
Ordre des ingénieurs forestiers du Québec
Forêts, Faune et Parcs
Québec

Conseiller
District #6

MOT DE CLÉMENT GIGNAC

Mesdames, Messieurs,

Au moment de lire ces lignes, vous devriez avoir reçu par la poste une invitation pour assister à une nouvelle réunion spéciale d'information devant se tenir **le lundi soir, 6 juin 2016 à 19h30 au Club Nautique St-Louis.**

L'objectif de cette rencontre est pour faire le point sur l'état actuel des travaux du Comité sur les infrastructures. Plus spécifiquement, à titre de Président de ce Comité spécial, j'ai l'intention de vous présenter les estimés budgétaires en sus des esquisses relatives à la construction possible d'un complexe multifonctionnel sur le site actuel du Club nautique pour y regrouper les bureaux administratifs de la Ville.

Rappelons que la nécessité de trouver à moyen terme des locaux administratifs pour la Ville et d'effectuer éventuellement des travaux majeurs de rénovation au Club Nautique ont grandement influencé les travaux de notre Comité… d'autant plus qu'il existe des subventions gouvernementales importantes pour financer ce type de projets.

Tel que mentionné par monsieur le Maire, votre opinion et vos commentaires vont grandement influencer la suite de nos travaux et la priorité à être accordée (on non) à ce projet.

Espérant avoir la chance de vous y rencontrer en grand nombre.

Bonne saison estivale à vous tous !

Clément Gignac,
Responsable des Finances

Votre notaire,
un partenaire de confiance !

Mario Boilard
Notaire et
conseiller juridique
mboilard@notarius.net

Nathalie Renaud
Notaire et
conseillère juridique
nrenaud@notarius.net

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS : L'IMPORTANCE DE SA MISE À JOUR

PARTIE 1 : L'obligation législative de la mise à jour

Saviez-vous que la loi oblige les sociétés par actions à tenir des livres et que ceux-ci doivent être mis à jour annuellement ?

En effet, les sociétés par actions, tant provinciales que fédérales, sont tenues à deux types de mises à jour annuelles, soit les assemblées annuelles et la production d'une déclaration ou d'un rapport, selon l'autorité législative applicable.

La tenue des assemblées annuelles est une obligation statutaire à laquelle est tenue la société, d'autant plus que ces assemblées doivent être produites dans un laps de temps déterminé.

Veuillez consulter votre notaire pour de plus amples informations à cet effet.

BOILARD, RENAUD
NOTAIRES INC.

Téléphone : 418 337-2222
Sans frais : 418 254-8924
www.boilardrenaud.com

Siège social - Saint-Raymond

Places d'affaires
- Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- Val-Bélair
- Cap-Santé
- Pont-Rouge

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Enfin du beau temps et de la chaleur! On commence à faire le ménage du printemps et à jeter tout ce dont on ne se sert plus. Vérifiez bien vos calendriers, la date de cueillette des gros objets encombrants (monstres) est **le 20 juin 2016** et vous pouvez les déposer en bordure du chemin Thomas-Maher à compter du 19 juin.

Comme vous l'aurez sans doute remarqué, le lignage et le marquage de la route ont été faits récemment afin de faciliter la vision surtout le soir et la nuit.

Je vous rappelle également que **samedi le 4 juin 2016, de 9h00 à midi,** il y aura distribution d'arbres au bureau de la Ville, 1048, chemin Thomas-Maher.

Si toutefois vous ne pouviez venir en chercher le samedi, vous n'aurez qu'à téléphoner au bureau pour savoir s'il en reste et vous pourrez passer durant la semaine suivante pour venir en choisir. **C'est gratuit !**

Plusieurs citoyens s'interrogent concernant **LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE** qui aura lieu le **vendredi 17 juin prochain** sur le territoire de Ville de Lac-Saint-Joseph. En effet, près de 450 cyclistes feront le tour du lac entre 13h15 et 14h00 environ et ils serons escortés par la Sûreté du Québec. Rassurez-vous, la route ne sera pas fermée et ils circuleront du côté de la SÉPAQ, c'est-à-dire en partant de Fossambault-sur-le-Lac pour terminer vers la route de Saint-Raymond. Il y aura de la sécurité avant le peloton qui vous invitera à stationner en bordure de la route car vous ne pourrez circuler durant le passage des cyclistes mais dès qu'ils seront passés, vous pourrez continuer votre route. En effet, le peloton cycliste et son escorte ne s'étalent que sur 500 à 700 mètres, en circulant à une vitesse moyenne de 26 km/h, ce qui interrompt la circulation pour une durée approximative de 2 à 3 minutes.

Je vous invite à sortir pour les voir passer et les encourager. C'est un trajet de 1 000 km, créé par M. Pierre Lavoie dans le but de changer nos habitudes de vie pour notre propre bien-être, mais aussi et surtout, pour assurer un avenir en santé à nos enfants. Pour de plus amples informations sur le 1 000 km et le Grand défi Pierre Lavoie, vous pouvez visiter le site www.legdpl.com.

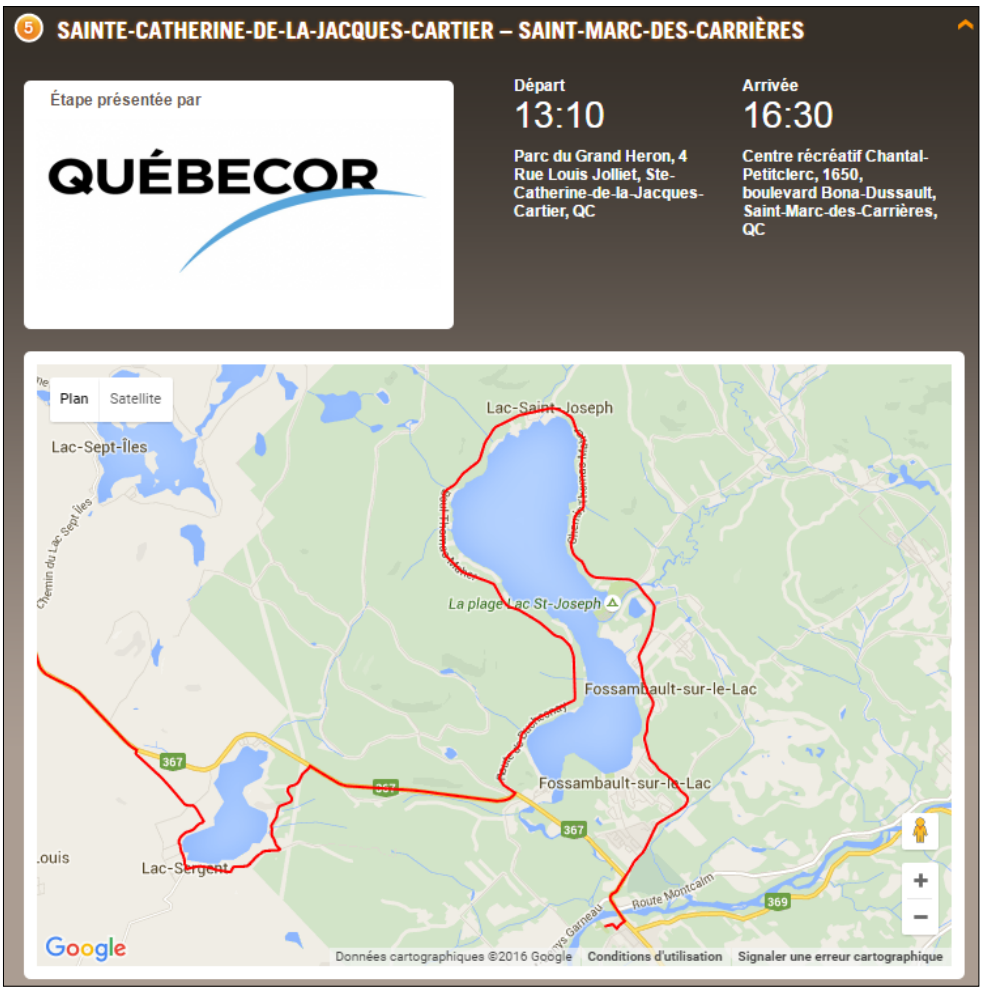

Comme vous avez pu le lire dans les pages précédentes, le **SOUPER DES RÉSIDENTS** aura lieu au Club Nautique St-Louis, **le samedi 2 juillet 2016 à 18h00.** Vous pouvez réserver vos places au bureau de la Ville en téléphonant mais vous devrez passer au bureau pour récupérer vos cartons et en effectuer le paiement. Le coût est de 60 $ cette année.

Je vous souhaite à tous un très bel été, de bonnes vacances et du repos. Soyez prudents dans vos déplacements!

Vivian Viviers
Directrice générale

Le MRC Express

MRC La Jacques-Cartier

Décisions du conseil de la MRC du 18 mai 2016

Regarder vers l'avant

Vous le savez, le Règlement de contrôle intérimaire (RCI) a été approuvé le 13 mai dernier par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Tel que mentionné précédemment, sachez que ce RCI se veut évolutif afin qu'il soit encore davantage collé sur la réalité de la région de La Jacques-Cartier. Qu'on approuve ou qu'on réprouve le RCI, maintenant qu'il est officiellement adopté, il est temps de regarder vers l'avant, tous ensemble.

La région de La Jacques-Cartier, le plus grand terrain de jeux de Québec!

Pour notre riche et vaste région, l'arrivée imminente de l'été est synonyme de plaisir et de plein air! La Jacques-Cartier fourmille avec ses multiples activités et événements estivaux. Pourquoi ne pas profiter de l'arrivée des beaux jours pour redécouvrir votre région et jouer au touriste chez vous? Des nouvelles vidéos réalisées par Tourisme Jacques-Cartier seront d'ailleurs bientôt diffusées, question de vous donner l'eau à la bouche! N'hésitez pas à les partager!

Allez, tout le monde dehors et profitez-en bien!

Louise Brunet
Préfet de la MRC de La Jacques-Cartier

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Certificats de conformité

Deux certificats de conformité ont été adoptés; l'un à Shannon et l'autre à Lac-Beauport. **Lire la suite.**

Plan de développement de la zone agricole

Un suivi quant à la mise en oeuvre du plan de développement de la zone agricole a été présenté au conseil de la MRC. **Lire la suite.**

Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

Le plan d'action annuel à être déposé par les Délégataires au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a été approuvé et adopté.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

StepUp Freeski Tour 2016

Un montant de 2 500 $ a été remis au StepUp Freeski Tour 2016, qui s'est tenu du 1er au 3 avril dernier au Centre de ski Le Relais.

Trail la Clinique du Coureur 2016

La Trail la Clinique du Coureur 2016 s'est vu remettre un montant de 2 500 $ pour son événement de course à pied qui aura lieu le 11 juin prochain. **Plus de détails ici.**

ChewPod Extrême Bloc 2016

Une somme de 2 500 $ a été accordée à la compétition nationale d'escalade, le ChewPod Extrême Bloc 2016, qui aura lieu du 1er au 3 juillet prochain au Centre national d'entrainement AcrobatX Yves Laroche. **Plus de détails ici.**

Mandat en tourisme

Le mandat de Mme Manon Gaudreault a été prolongé jusqu'au 31 décembre prochain.

SENTIERS PÉDESTRES

Sentier de la « Ligne d'horizon »

Tel que décrété par le conseil de la MRC, le sentier de la « Ligne d'horizon », situé à Lac-Beauport, a été fermé de façon définitive. **Lire la suite.**

TRANSPORT

Offre de service en 2017

L'offre de service en 2017, qui fait suite aux différents scénarios de réorganisation proposés antérieurement, a été adoptée par le conseil de la MRC. **Lire la suite.**

Ajustement des parcours 12 et 14

Dès le 1er août prochain, les usagers de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et de Fossambault-sur-le-Lac profiteront dorénavant d'un seul tracé, sur deux départs. **Lire la suite.**

Transport adapté

Le projet d'interconnexion des services de transport adapté en est à sa dernière année, tel que confirmé par le ministère des Transports. **Lire la suite.**

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Territoire non organisé du Lac-Croche

Comme chaque année, le conseil de la MRC a mandaté la Sûreté du Québec pour assurer la sécurité publique du Territoire non organisé du Lac-Croche.

Accès à la matrice graphique

La Sûreté du Québec a désormais accès à la matrice graphique de la MRC de La Jacques-Cartier. Elle s'en servira comme outil à des fins d'enquête et d'intervention majeure.

EN BREF

Programme RénoRégion

La Société d'habitation du Québec a annoncé qu'aucun nouvel investissement n'est prévu en 2016-2017 pour les programmes d'amélioration de l'habitat autres que le programme d'adaptation de domicile (PAD).

Vélopiste Jacques-Cartier/Portneuf

Le conseil de la MRC a officiellement confirmé les dépenses d'aménagement réalisées sur la piste Jacques-Cartier / Portneuf pour l'année 2014-2015, dans le but d'obtenir une aide financière du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).

À SURVEILLER

Conseil de la MRC - 15 juin 2016

À 19h, les citoyens et toute autre personne intéressée sont invités à assister à la séance régulière du conseil de la MRC. **Plus de détails ici.**

Suivez-nous!

Tous droits réservés © | 2016 | MRC de La Jacques-Cartier
18 mai 2016 | Vol. 1 - Num. 6

MRC de La Jacques-Cartier
60, rue Saint-Patrick
Shannon (Québec) G0A 4N0
Tél. : 418 844-2160 | Télec. : 418 844-2664
mrc.lajacquescartier.qc.ca | mrcjc@mrc.lajacquescartier.qc.ca

Groupe Altus
Depuis 1964
Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique
1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com

VITRXPERT
vitres d'auto
attaches-remorques
GARAGE MARCOTTE & FILS
mécanique générale
pneu
alignement
Garage Marcotte et Fils
4669, Route De Fossambault
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
418 875-2989
www.garagemarcotte.com

L'escouade nautique de la Sûreté du Québec c'est…

La Sûreté du Québec assure la patrouille des plans d'eau intérieurs du Québec, y compris du fleuve Saint-Laurent. Elle y applique les lois et règlements reliés à l'utilisation d'embarcation, dont le Code criminel, et fait de la prévention auprès des amateurs d'activités nautiques.

La patrouille nautique à la Sûreté du Québec c'est :

- 317 patrouilleurs nautiques
- 86 postes ou unités différents où l'on retrouve ces spécialistes
- 80 embarcations de types différents
- 2 policiers spécialisés en enquêtes et reconstitution de collisions nautiques

Les patrouilleurs nautiques de la Sûreté du Québec :

- Collaborent à des opérations de recherche et de sauvetage
- Participent à des activités communautaires
- Assurent une présence sur les plans d'eau lors d'événements
- Contribuent à la lutte contre le terrorisme
- Viennent en assistance aux services de police municipaux et aux escouades spécialisées

Quelques conseils de base

- Soyez prévoyant, vigilant et attentif
- Ayez l'équipement obligatoire à bord de votre embarcation et assurez-vous qu'il est en bon état, facilement accessible et prêt pour utilisation immédiate
- Assurez-vous que votre embarcation est en bon état, vérifiez le niveau de carburant des différents liquides (huile, carburant, liquide de refroidissement, etc.) nécessaires pour les embarcations motorisées. Évitez de la surcharger, cela peut causer un effet sur sa stabilité et son comportement en navigation
- Pour les embarcations motorisées, renseignez-vous sur les effets néfastes, voire mortels, du monoxyde de carbone (CO)
- Assurez-vous de détenir les documents qui peuvent être requis tels que permis d'embarcation de plaisance, immatriculation, preuve de compétence et pièces d'identité
- Portez un gilet de sauvetage de la bonne taille en tout temps et attachez-le. Vérifiez-en l'état
- Ne consommez pas d'alcool, de drogue ou une combinaison des deux si vous conduisez une embarcation
- Suivez un cours de sécurité nautique
- Consultez la météo avant votre départ
- Assurez-vous d'avoir une carte des plans d'eau sur lesquels vous naviguerez
- Informez quelqu'un de votre plan de route (itinéraire, détails sur l'embarcation et les personnes à bord, etc.)
- Assurez-vous de connaître les lois et règlements applicables
- Apprenez les règles de navigation du *Règlement sur les abordages* afin d'éviter une collision
- Sachez prendre vos distances par rapport aux vagues et aux autres embarcations
- Ayez un moyen de télécommunication à bord (cellulaire, radio maritime VHF, etc.)
- Apportez le nécessaire pour prévenir la déshydratation, les coups de chaleur et l'hypothermie
- Se méfier de l'immersion en eau froide

Acacia et Boilard

Votre aménagement doit refléter votre personnalité.

Consultation à domicile • Plan d'aménagement
Suivi et gestion de projet • Design d'éclairage

PLUS DE 10 ANS D'EXPÉRIENCE

acacia

DESIGN
D'AMÉNAGEMENT
D'EXCEPTION

Marie-Julie Hamel
418 951-3944
info@acaciadesign.ca
www.acaciadesign.ca

DION MOTO ST-RAYMOND
PRINCECRAFT
DOMINEZ L'EAU
Le concessionnaire Princecraft exclusif de la
grande région de Québec
Heures d'ouverture
Lundi : 8 h à 17 h 00
Mardi : 8 h à 17 h 00
Mercredi : 8 h à 17 h 00
Jeudi : 8 h à 21 h 00
Vendredi : 8 h à 21 h 00
Samedi : 8 h à 12 h 00
Suivez-nous sur facebook !
Dion Moto inc.
418-337-2776 / 1 877-524-3095
WWW.DIONMOTO.COM
840, CÔTE JOYEUSE, SAINT-RAYMOND (QUÉBEC) G3L 4B3

MESSAGE IMPORTANT D'HYDRO-QUÉBEC

Bonjour,

Dans le cadre de son programme annuel de maîtrise de la végétation, Hydro-Québec réalisera au cours des prochains mois des travaux d'élagage et de déboisement des arbres aux abords du réseau de distribution d'électricité dans votre municipalité. C'est Les entreprises LDL inc qui est mandatée pour ces travaux.

L'entretien de la végétation à proximité du réseau électrique est nécessaire afin d'assurer un espace de dégagement sécuritaire entre les arbres et les installations électriques. Ces travaux contribuent à la fiabilité de l'alimentation électrique ainsi qu'à la sécurité du public et des employés d'Hydro-Québec ou d'autres entreprises qui ont à intervenir sur le réseau électrique.

Hydro-Québec rappelle qu'il est dangereux de s'approcher trop près du réseau électrique. Seuls les employés d'Hydro-Québec et ceux des entreprises qu'elle mandate sont habilités à intervenir à moins de trois mètres des fils électriques.

Pour prévenir les situations à risque, Hydro-Québec invite les citoyens à planter des espèces à faible déploiement et à croissance limitée près des installations électriques, soit le bon arbre au bon endroit.

Pour de plus amples renseignements sur les arbres que l'on peut planter à proximité du réseau et les méthodes de maîtrise de la végétation à Hydro-Québec et celles de préservation de la biodiversité, nous vous invitons à consulter le site internet www.hydroquebec.com/arbres.

Nous vous invitons à orienter vos citoyens qui auraient des questions concernant leur propriété vers le même site internet ou auprès des Services à la clientèle d'Hydro-Québec en composant le numéro de téléphone : 1 888 385-7252.

En espérant le tout conforme, recevez nos meilleures salutations.

Sylvie Boudreau

Conseillère – Relations avec le milieu
Relations avec le milieu et projets spéciaux
Montmorency
Direction – Affaires régionales et collectivités
Tél. : 418 845-7870
www.hydroquebec.com

Hydro Québec
MIEUX FAIRE chaque jour

Les entreprises Jean Boilard inc.
Tirage de joints
R.B.Q. : 2952-7751-51
Jean Boilard
418 955-9549
jeanboilard03@hotmail.com
327, Chemin du Croissant, Lac-Saint-Joseph (Québec) G3N 2L5

TECHNO ROUTE
INFORM@TIQUE
Réseau
Mise à jour
Consultation
Service à domicile sur tous systèmes informatiques résidentiel et commercial
Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8
Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

plomberie
Jean-François Drolet
Entrepreneur spécialisé en plomberie
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
418 929-8894
PLUS DE 25 ans DE MÉTIER
Membre CMMTQ Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

Analyse d'eau potable

À la demande de plusieurs citoyens, nous vous offrons encore cette année le service d'analyse d'eau potable.

Le processus est fort simple. Vous n'aurez qu'à vous présenter au bureau de la Ville à compter du 28 juin 2016 pour prendre les bouteilles destinées à l'analyse ainsi qu'une fiche de renseignements. Vous devrez par la suite les remplir d'eau le dimanche 3 juillet ou le lundi matin 4 juillet et rapporter le tout à la Ville **avant 11h00 le lundi 4 juillet** avec la fiche dûment remplie et un chèque au montant de 50,00 $ pour une analyse de base, 125 $ pour une caractérisation complète (représentant le coût réel payé au laboratoire plus les taxes) à l'ordre de **Ville de Lac-Saint-Joseph**.

Un membre du personnel apportera toutes les bouteilles recueillies au laboratoire le lundi matin (puisque l'eau doit être apportée dans les 24 heures de sa cueillette). Les résultats seront alors transmis au bureau de la Ville par courriel et nous vous les transmettrons par la suite.

Vivian Viviers, directrice générale

TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY
S.E.N.C.R.L.
André Lemay
Avocat
Groupe Municipal • Environnement • Expropriation
Iberville Un, bureau 200, 1195, av. Lavigerie,
Québec, QC G1V 4N3
Téléphone: **418-658-9966** • Télécopieur: 418-656-6766
alemay@tremblaybois.qc.ca – www.tremblaybois.qc.ca

Dre Isabelle Baillargeon
ORTHODONTISTE
www.drebaillargeon.com
www.facebook.com/dreisabellebaillargeon
7185, Boul.Henri-Bourassa
Québec (Québec) G1H 3E3
Tél. : 418-628-0966
Téléc. : 418-628-0424

Alarme

Logitech plus

ÉVITEZ UN DÉGÂT D'EAU EN VOTRE ABSENCE

Vous offre gratuitement l'arrêt de votre pompe de puits sur armement de votre système d'alarme en se reliant à votre système déjà existant. **(Aucuns frais d'activation, de programmation et de déplacement)**

Reliez-vous au plus gros central au Canada (Québec, Montréal, Toronto, Ottawa, Vancouver) pour 14.95$/mois **taxes en sus.**

Électricien en sus

Pour information
418-658-5756

INVITATION SPÉCIALE

Le chalet des Petits frères

INVITATION SPÉCIALE
AUX RÉSIDENTS DE LAC-SAINT-JOSEPH
Un 6 à 8 au Chalet des Petits Frères!

Louis Garneau, la ville de Lac-Saint-Joseph et Les Petits Frères vous invitent à venir célébrer le 10e anniversaire de l'établissement de l'organisme dans la municipalité.

Le dévoilement officiel du nom du chalet aura lieu lors de l'événement qui marquera aussi le début des fameux 6 à 8 du Club nautique.

Date : le vendredi 17 juin 2016
Heure : 18 h 00
Adresse : 800 Chemin Thomas-Maher

Brynd Smoked Meat sera sur le site pour rassasier les personnes présentes et des consommations seront vendues sur place.

Depuis 2006, les personnes âgées seules de la région de Québec qui sont accompagnées par l'organisme Les Petits Frères, et que l'on appelle affectueusement « nos Vieux Amis » peuvent profiter de moments de détente bénéfiques au
Chalet de Lac-Saint-Joseph.

Nous espérons que vous serez des nôtres.

SVP veuillez nous informer de votre présence en écrivant, avant le 10 juin, à chalet@petitsfreres.ca ou en téléphonant au 418-683-5533, poste 5

LES PETITS FRÈRES | La grande famille des personnes âgées seules

LOUIS GARNEAU®

ENVIRONNEMENT PROTÉGÉRAI

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Éric Caire

Député de La Peltrie

5121, Boulevard Chauveau Ouest #201
Québec (Québec) G2E 5A6

418 877-5260

ecaire-lape@assnat.qc.ca
www.ericcaire.qc.ca

Bonne fête des Pères le 19 juin

« La fête des Pères est l'occasion de réfléchir au rôle important qu'ils ont joué tout au cours de notre vie et de les remercier pour leur écoute, leurs conseils, le partage de leurs connaissances et leur amour ».

Bonnes vacances

« Je tiens également à vous souhaiter de belles vacances et vous invite à être prudent dans vos loisirs, sur le fabuleux Lac-Saint-Joseph ».

Horaire estival : En juillet le bureau sera fermé et
du 1er au 26 août , du lundi au jeudi de 9 h à 15 h - vendredi fermé

ÉRIC CAIRE.

Venez nous rencontrer à l'EXPO GOLF du 8 AU 9 AVRIL et profitez de nos PROMOTIONS

CARTE GOLF'UN

DU FUN POUR SEULEMENT

99$*

TAXES INCLUSES

PARTIE 1	18 TROUS GRATUIT
PARTIE 2	18 TROUS À 20% DE RABAIS
PARTIE 3	18 TROUS À 20% DE RABAIS
PARTIE 4	18 TROUS À 20% DE RABAIS
PARTIE 5	18 TROUS GRATUIT

+ 2 PANIERS DE BALLES À 50%
VALIDE EN TOUT TEMPS

*Offre valide durant le salon du golf. sinon 10$ de plus.

+

GOLF EN MAI ILLIMITÉ À 199$**

REMBOURSABLE SUR UN ABONNEMENT DE SAISON

**Plus taxes. Applicable sur abonnement de 5 jours, 7 jours et intermédiaire.

+

ABONNEZ-VOUS AU CLUB DE GOLF DU LAC ST-JOSEPH ET
OBTENEZ 10% DE RABAIS
(*AVANT TAXE*) SUR VOTRE COTISATION.

LE CLUB DE GOLF DU LAC ST-JOSEPH... *TOUJOURS PLUS*...

Tournoi familial au Club de golf Lac St-Joseph

Ouvert à toute la population!

Dimanche le 26 juin Shotgun @ 13h

Coût:

- Tous les membres: 10$
- Non-membres 18 ans et +: 40$
- Non-membres 12 @ 17 ans: 15$
- Non-membres 5 @ 11 ans: 10$

Le coût inclus:

Golf, souper Hot-dogs, hamburgers & poutine, prix de participation pour les moins de 17 ans, taxes & service

- Soupers supplémentaires:
  - Adultes: 12$ /6-17: 10$/ 5 ans et -: gratuit

Réservations & paiements obligatoires

418.875.2078 x228 avant le 24 juin

Toujours plus que du Golf!

La Muraille des bières

LIVRAISON À DOMICILE

Le débutant:

Une sélection de quatre (4) bières différentes pouvant plaire à tous ! 1

L'amateur sérieux

Une sélection de quatre (4) bières permettant d'examiner un style ou une brasserie ! 2

Le confirmé:

Une sélection de quatre (4) bières pour explorer des bières plus particulières et/ou hors normes. 3

L'ambassadeur:

Une sélection de huit (8) bières à partager qui répondront aux goûts du nouvel amateur et de l'expert ! 4

LIVRAISON LIMITÉE À :

LAC-SAINT-JOSEPH

Avec plus de 600 bières en provenance des quatre coins du Québec, les palais les plus fins trouveront satisfaction ! Venez nous rendre visite.

Nous vous aiderons avec plaisir !

- ***Commandez en ligne à www.lamurailledesbieres.com***
- ***Courriel : lamurailledesbieres@gmail.com***
- ***Facebook : @Murailledesbières***

- *342 rue Dupont, Pont-Rouge*
  8h00 à 22h00 du lundi au dimanche
  Téléphone : 418-873-1991

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

SIMARD, LOUIS 1949 - 2016

En Floride, le 5 mai 2016, à l'âge de 66 ans, est décédé monsieur Louis Simard, époux de madame Michelle Morais; il était le fils de madame Marcelle Roy et de monsieur René Simard. Il demeurait à l'Isle-aux-coudres.

Le service funéraire a eu lieu le 28 mai dernier.

Il était le frère de M. Robert Simard, propriétaire pendant de nombreuses années au Lac et très impliqué dans la vie municipale.

Le 25 septembre 2015, Jean Avard est décédé des suites d'un accident de vélo survenu au Lac-Saint-Joseph, le 5 septembre 2015.

Vos témoignages, votre support et vos sympathies sont sources de réconfort au moment où la vie nous envoie le signe de sa fragilité.

Merci ! Thank you !

La Famille Avard

TERRAIN À VENDRE

RARETÉ AU LAC-SAINT-JOSEPH
TERRAIN EXCEPTIONNEL 150 PIEDS SUR LE LAC
SUPERBE PLAGE NATURELLE EN SABLE CHEMIN
D'ACCÈS EXISTANT SITUÉ AU 408 THOMAS-MAHER PRÈS DU
CLUB NAUTIQUE ST-LOUIS

CONTACTER 418-655-1122

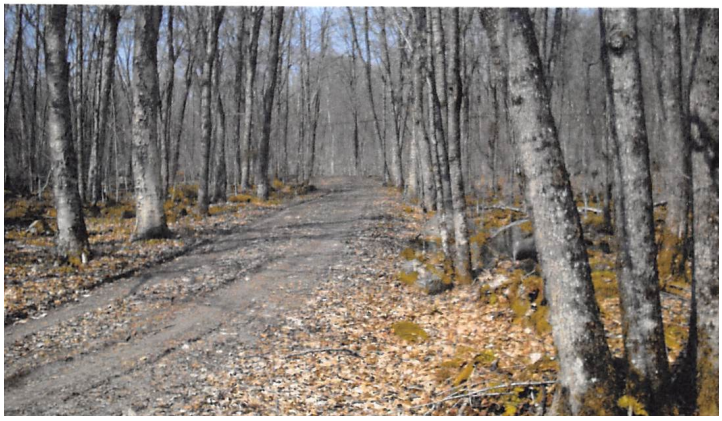

Télévision
Internet
Téléphonie

418-875-1118

www.coopcscf.com

130, rue Désiré-Juneau,
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

COOPÉRATIVE CÂBLODISTRIBUTION
STE-CATHERINE-FOSSAMBAULT

Petites annonces

Chalet à louer (1er lac),

directement sur le lac, 2 chambres, à la semaine.

Pour informations, contactez Mathieu au 418-559-5950.

Chalet à louer

à l'année ou pour la période estivale, avec accès au lac.

Pour informations, contactez Huguette au 418-656-6192.

Chalet à vendre ou louer au Lac St-Joseph

Magnifique propriété, directement sur le Lac St-Joseph. Vue panoramique à couper le souffle avec couchers de soleil, terrain très privé, entouré de magnifiques pins centenaires, toit cathédral avec mezzanine, majestueux foyer, 3 chambres et 2 salles de bains.

Pour location estivale ou à long terme.

Information : Julie Cantin 418 265-0205 ou juliecantin@oricom.ca

Chalet à louer (2e lac).

Plage de sable et quai privés. Endroit paisible. 2 chambres à coucher, 2 salles de bain. Entièrement rénové en 2015-2016. 18 000 $ pour la saison estivale ou 1 500 $/ semaine , 4 semaines minimum. Idéal pour couple sans enfant ou avec un enfant. PAS DE FUMEURS. PAS D'ANIMAUX.

Pour informations, contactez M. Guay au 418-653-1347 (jours de semaine)

GARDIENNE RECHERCHÉ

Recherche gardienne pour un enfant de 2 ans et demi au lac st-joseph avec cours de gardienne. Le matin de 7h00 à 11h00-11h30 du lundi au vendredi. Si désirée, peut garder en pm aussi. Du 11 juillet au 9 août si possible.

Tâches : activités dehors ou intérieures avec l'enfant.

Conditions : savoir nager. Avoir déjà garder des enfants en bas âge. Cours de gardienne avertie. Personne joyeuse
recherchée et débrouillarde.

Salaire à discuter.

Contactez Anne au 418-573-3005

Courriel : at@gestionat.ca

BINGO

À Fossambault-sur-le-Lac

Au centre communautaire du Domaine de la Rivière-aux-Pins.

Tous les vendredis soirs à 19h30

Les prix varient selon l'assistance puisque tous les profits sont redistribués.

DÉPOSER VOTRE ANNONCE GRATUITEMENT !

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI D'ÉTÉ ?

Vous avez envie de travailler sous les palmiers, sur le bord de l'eau et sur une plage magnifique alors venez vous joindre à notre équipe jeune et dynamique de la Plage Lac St-Joseph en nous envoyant votre curriculum vitae à l'adresse suivante: gestion@la-plage.ca

Au plaisir de vous voir cet été!

L'équipe de la Direction de

Plage Lac-St-Joseph.

BAZAR

JOUETS ET LOISIRS 0-14 ans

11 juin 2016

École Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau

10 h à 15 h

Venez vous procurer des jouets et de l'équipement de sport pour vos enfants de 0-14 ans, des articles propres et en bon état à une fraction du prix!

Mise en consigne

Vendredi 10 juin de 18 h à 20 h

Vous avez des jouets en bon état que vos enfants n'utilisent plus, des articles de sport dont vous ne vous servez pas? Venez porter vos articles en consigne, nous les vendrons pour vous!*

Pour consulter la liste des articles acceptés ou non, visitez la page Facebook OPP Jacques-Cartier/Saint-Denys-Garneau ou écrivez à opp.jc.sdg@gmail.com

* Vous recevrez ensuite 60 % du montant des ventes de vos articles. Le reste sera remis à l'École institutionnelle Jacques-Cartier/Saint-Denys-Garneau pour le financement des activités destinées aux enfants. La remise du montant des ventes se fera le dimanche 12 juin de 10 h à 11 h.

1048, Chemin Thomas-Maher
Lac-Saint-Joseph (Québec)
G3N 0B4

Téléphone: 418-875-3355
Télécopieur: 418-875-0444
Courriel: info@villelacstjoseph.com
Site web: www.villelacstjoseph.com

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ
24 JUIN ET 1ER JUILLET 2016

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 / 13h00 à16h30

Organismes hors territoire

APPELSJ	418 522-0664
Bibliothèque Anne-Hébert	418-875-4758
CBJC	418 875-1120
Cercle des Fermières	418 875-3368
Chevaliers de Colomb	418 875-1119
Clinique médicale Ste-Catherine	418-875-0600
Club l'Age d'Or	418 875-3410
Club de motoneige	418 875-2650
Comité d'aide aux malades et à la mortalité	418 875-3364
Corp. Artiste et artisans de la J-C	418 875-3701
Popote Multi-services	418 845-3081
Société piste Jacques-Cartier/Portneuf	418 337-7525

Calendrier des activités

6 juin 2016 19h30	Réunion sur les infrastructures	Club Nautique St-Louis
20 juin 2016	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay Station Duchesnay
24 juin 2016	St-Jean baptiste	BUREAU MUNICIPAL FERMÉ
25 juin 2016	Cocktail d'ouver-ture du Club	Club Nautique St-Louis
27 juin 2016	Début du camp de jour	Club Nautique St-Louis
1er juillet 2016	Journée fériée	BUREAU MUNICIPAL FERMÉ
18 juillet 2016	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay Station Duchesnay
24 juillet 2016 9h30	Déjeuner de l'Évêque	Chapelle St-Louis
15 août 2016	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay Station Duchesnay
19 septembre	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay Station Duchesnay

VOS ÉLUS MUNICIPAUX

Michel Croteau

Maire de
Lac-Saint-Joseph

Sylviane Cloutier

District #1

Nos. civiques
2 à 134

Diane Guérard

District #3

Nos. civiques
264 à 389

Claude Tessier

District #5

Nos. civiques
524 à 888

Jacques Tessier

District #2

Nos. civiques
134 à 262

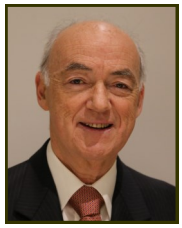

Claude Lessard

District #4

Nos. civiques
390 à 522

Clément Gignac

District #6

Nos. Civiques
890 à 1075

STATION TOURISTIQUE
DUCHESNAY
BISTRO-BAR LE QUATRE-TEMPS
• Ouvert à tous, 7 jours
• Brunch tous les dimanches de 8 h 30 à 13 h 30
• Plats à la carte en soirée à partir de 15 $
aubergeduchesnay.com | 418 875-2711, poste 4194
Photo : Benoit Camirand
Duchesnay
RECONNECTEZ-VOUS
AVEC LA NATURE DU QUÉBEC
RÉSEAU Sépaq